

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 302

Artikel: La pétition fédérale pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

climat est très humide et très rude dans les hauteurs, par suite de l'influence des vents marins qui, lorsqu'ils traversent le Jura et les Alpes, transforment leur humidité en précipitations atmosphériques. Seules quelques parties du plateau, protégées contre la pluie par le Jura, ont un climat sec et tempéré.

De ce fait, les possibilités de culture se trouvent d'emblée fortement limitées. Aussi nous voyons que l'agriculture suisse est très unilatéralement orientée. La statistique des terrains productifs présente le tableau suivant:

Prairies	41,5
Pâturages	32,9
Champs	11,7
Vignes	1,2
Jarains	0,5
Forêts	9,6
Marais	2,6
100	

Le 74 %, c'est-à-dire près des trois quarts des superficies cultivées, concerne donc le fourrage, tandis que les champs représentent à peine plus d'un dixième. C'est là, comme nous l'avons dit, une obligation naturelle que l'on peut bien quelque peu influencer par des mesures d'économie politique, mais que l'on ne peut en aucun cas modifier profondément.

Par conséquent, toute la production agricole et ses produits sont fortement orientés vers la production fourragère. D'après les données du Secrétariat des paysans, le produit brut se décompose comme suit:

	1926 en millions de fr.	1926 en %	1911 en %	Vers 1885 en %
Produits laitiers	553	39	39	32
Engraissement des bovins	287	20	18	18
Exploitation des porcs	177	12	11	7
Arboriculture fruitière	102	7	8	9
Aviculture	74	5	2	2
Vignoble	60	4	3	9
Culture des céréales	53	4	3	7
Culture des pommes de terre	47	3	4	5
Culture maraîchère	28	2	7	5
Exploitation des chevaux	28	2	2	—
Exploitation des moutons	8	2	3	6
Elevage du bétail bovin (exportation)	5			
Divers	11			
1436 100 100 100				

La production laitière vient en tête. En corrélation avec elle se trouve l'exploitation des porcs, pour laquelle on utilise le petit-lait des fromageries. L'engraissement du bétail bovin, comme aussi l'arboriculture, exigent des prairies, en sorte que le 78 % ou plus des trois quarts du produit brut de l'agriculture provient de la production fourragère et de ses branches annexes. La culture des champs ne joue ainsi qu'un rôle tout à fait secondaire.

Une comparaison avec la période d'avant-guerre remontant de 40 ans en arrière, nous montre que la production laitière, sans être aussi prédominante qu'aujourd'hui, a toujours été d'une importance capitale. La Suisse n'a jamais été un pays agricole proprement dit et l'exploitation des prairies et des pâturages fut de tout temps la branche la plus importante de la population agrière.

Le fait que notre production agricole est basée unilatéralement sur la production laitière, et les conditions peu favorables de notre sol pour la culture des champs, ont logiquement eu pour conséquence une insuffisance en produits des champs et particulièrement en céréales. Cette situation s'est encore accentuée par le fait de la densité de la population qui a été le résultat de la transformation du pays en un Etat industriel. Le sol ne peut fournir suffisamment de produits alimentaires pour ses quelques millions d'habitants. Le besoin en céréales n'est couvert que pour un cinquième environ.

Par contre, nous avons un excédent de production laitière, dont tous les produits ne peuvent être consommés dans le pays. La statistique de la consommation du lait pour l'année 1927 nous donne les chiffres suivants:

	Quintaux	%	dont exportation %
Lait pour la consommation	11,000,000	40,6	—
Lait pour l'élevage	4,800,000	17,7	—
Lait travaillé par les fromageries	0,793,000	36,2	14,9
Lait travaillé par les fabriques et l'industrie	1,260,000	4,6	3,7
Exportation de lait frais	223,000	0,9	0,9

Production totale: 27,086,000 100 19,5

Près du 20 % de la production laitière s'en va donc à l'étranger. Bien que cet excédent ne soit pas extrêmement élevé, il suffit cependant pour rendre l'agriculture suisse dépendante de l'étranger. Car, en définitive, c'est le marché mondial qui fixe le prix que le paysan suisse reçoit de son lait. Cette dépendance de l'étranger est une manifestation des temps modernes. Au XVIII^e siècle déjà, la Suisse exportait du fromage et importait de l'étranger le tiers environ de ses besoins en céréales.

Mais une forte dépendance économique de l'étranger existe encore dans un autre domaine. La Suisse est l'un des pays les plus fortement industrialisés; c'est peut-être l'Etat industriel le plus caractérisé en dehors de l'Angleterre. De la brochure excellente du prof. Landmann, intitulée: *La politique agraire de la Suisse industrielle*, il ressort avant tout que la production alimentaire indigène ne couvre pas plus des 7/10 des besoins du pays; qu'en outre, le 44,7 % des personnes exerçant une profession est occupé dans l'industrie, et seulement le 26 % dans l'agriculture; et enfin que nous avons une forte exportation industrielle. Cette exportation, dont plus du 80 % se compose de produits fabriqués, ne peut trouver un écoulement à l'étranger que si les frais de production ne sont pas trop élevés.

La Suisse est un pays de petite propriété paysanne bien caractérisée. Cela peut avoir en partie des causes naturelles, attendu que, du fait des nombreux cours d'eau et des montagnes, la moyenne du pays convient peu à la grosse propriété foncière. D'autres motifs d'ordre historique jouent aussi un certain rôle. La statistique des exploitations agricoles présente le tableau suivant:

Grandeur des exploitations	Proportion en % de la superficie totale
0,5—3 hectares	8
3—5 »	9
5—10 »	19
10—15 »	11
15—30 »	14
30—70 »	10
plus de 70 »	29
100	

Il n'y a absolument pas de grande propriété foncière. Les domaines de plus de 70 hectares sont presque tout en alpage exploités sur une base coopérative. Les 2/5 de toutes les entreprises agricoles ont moins de 3 hectares de surface; le 83 % ne va pas jusqu'à 10 hectares. Il n'y a guère de pays où les domaines soient si petits.

Une conséquence importante de cette petite propriété est la demande très forte en terrains cultivables, car il ne faut pas beaucoup d'argent pour acquérir un si petit domaine. Une autre conséquence est la forte augmentation du prix des terres. Nulle part les terrains cultivables ne sont payés si chers qu'en Suisse. Et lorsque les biens-fonds sont chers, il faut une culture intensive.

MAX WEBER.

La Pétition fédérale pour le suffrage féminin

Comité d'action.

Une réunion du Comité d'action, suivie d'une séance du Bureau exécutif, a eu lieu dimanche 24 février, à Berne. Un rapport très complet a été présenté par Mme Leuch, sur l'activité déployée pendant les trois mois qui se sont écoulés depuis la constitution du Comité d'action, le 2 décembre dernier: organisation cantonale du travail, publications, demande de signatures pour l'appel qui a paru dans toute la presse suisse, le 16 février, etc., etc. Partout où des Commissions cantonales ont pu se constituer, elles sont activement à l'œuvre et, ou bien ont déjà commencé à collecter des signatures, ou s'apprêtent à le faire sitôt la votation du 3 mars passée. On se

plaint cependant un peu partout de la difficulté à trouver des collaboratrices pour la récolte à domicile des signatures. Dans les autres cantons où n'ont pu être constitués des groupements, ce sont des personnes de confiance, dépendant directement du Comité suisse qui sont chargées de la propagande.

Le Comité suisse a publié à 300.000 exemplaires un manifeste à répandre dans les ménages (et que Genève et Vaud ont remplacé par une feuille de propagande qui leur a paru mieux appropriée et plus pratique comme argumentation). Dans bien des villes, la distribution de ces feuilles un ou deux jours avant que les collecteurs viennent recueillir les signatures, donne les meilleurs résultats, leur visite étant ainsi annoncée... et même parfois attendue! Une brochure française de propagande, très rapidement préparée par M^{lle} Gourd, qui a pu utiliser pour cela du matériel déjà existant, sera sortie de presse au moment où paraîtront ces lignes, alors que la demande constante de la brochure en allemand du pasteur Schwarz: *Deux douzaines d'arguments contre le suffrage féminin*, a nécessité une réédition. Enfin, le manuel pour conférenciers est sous presse quant à l'édition allemande, et l'on hâte la traduction de l'édition française, ce manuel étant réclamé de partout, et contenant de nombreuses données documentaires et statistiques, indispensables à tous ceux qui sont appelés à faire de la propagande, que ce soit par la parole ou par la plume. On peut demander ce manuel au siège du Comité de la pétition, Schwanengasse, 5, Berne, au prix de 1 fr. l'exemplaire. Ajoutons qu'une édition à fort tirage de la carte postale illustrée de l'Europe suffragiste est également prête maintenant.

Le Comité s'est encore occupé, dans sa séance du 24 février, des moyens d'intensifier la propagande dans les cantons qui relèvent directement de son champ d'activité; de la situation financière, qui pourrait être plus brillante; des moyens à employer pour atteindre les Suisses résidant à l'étranger (et qui peuvent, comme on le sait signer la pétition: des feuilles sont notamment parties de Genève pour Honolulu!); de l'établissement d'une collection de clichés (portraits de suffragistes, etc.) pour conférences; et après avoir réglé différentes questions administratives, il a décidé que la remise de la pétition aux Chambres fédérales se ferait de façon solennelle par des délégations des cantons et des Sociétés ayant participé à ce travail. Des projets pour ces délégations sont à l'étude, sur lesquels nous aurons certainement à revenir.

E. GD.

A. Berne.

Le travail a commencé avec ardeur dans tout ce grand canton, et des conférences ont eu lieu ou vont avoir lieu dans différentes localités: à Interlaken, où M. Wagner, juge, et M^{me} Vischer-Alioth ont parlé devant une très nombreuse assemblée; à Bienne, où l'on attend M^{lle} Grütter et M. de Greyerz, notaire; à Bümlitz, à Münsingen, etc. A Berne même, le travail se fait par secteurs. Une grande Assemblée populaire a eu lieu le 25 février, dans la salle du Grand Conseil remplie à craquer, où l'on a entendu successivement M. Wagner, juge et conseiller national, M^{lle} Emilie Gourd, M^{me} Duby-Lörtscher, présidente du groupe des femmes socialistes, M. Oeri, rédacteur des *Basler Nachrichten*. Des feuilles de pétition circulant dans la salle ont été couvertes de signatures.

A. Genève.

La cueillette des signatures a commencé le 18 février, annoncée par le *Journal lumineux*, et par des articles de tête dans presque tous les grands journaux quotidiens. Un très grand nombre de listes, accompagnées d'affiches, ont été déposées dans des magasins; les conférences à la campagne ont débuté à Châtelaine et à Puplinge. Et collecteurs et collectrices à l'œuvre font déjà des expériences fort instructives pour la psychologie de nos concitoyens sur la meilleure manière de faire signer les listes qu'ils présentent à domicile!

Souscription en faveur de la Pétition fédérale pour le Suffrage féminin (Comité suisse.)

Listes précédentes	Fr. 3085 —
Ligue suisse des Femmes abstinences	» 150 —
M ^{me} P. (Lausanne)	» 10 —

MAISON DU VIEUX

Martheray, 22 LAUSANNE Téléph. : 29-106

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal 11. 1353*. — Cordial merci aux généreux donateurs.

Par le Schweizer. Frauenblatt:

M. K. (Winterthur)	Fr. 5 —
M. M. (Baden)	» 5 —
C. G. (Saint-Gall)	» 10 —
N. L. (Zurich)	» 10 —
C. K. (Barmelweid)	» 5 —
H. R. (Rohrbach)	» 10 —

Par le Mouvement Féministe:

M ^{me} P.-L. (Genève)	» 10 —
M ^{me} T. (Bâle)	» 200 —
M ^{me} C.-K. (Berne)	» 400 —

Total à ce jour: Fr. 4900 —

On voit que les souscriptions arrivent en petites sommes comme en généreuses munificences, ce qui prouve à quel point notre campagne de pétitionnement suffragiste atteint tous les milieux de notre pays. Nous voilà presque aux 5000 francs. Bravo et merci!

Seulement, ces 5000 francs ne représentent que le tiers du budget établi par le Comité suisse, et qui n'est certes pas exagéré quand on réalise qu'aux frais des imprimés dont il est question plus haut, et que le Comité suisse a pris à sa charge, il faut encore ajouter toute la propagande dans les cantons où aucune Commission n'a pu être constituée, et que ces cantons représentent la moitié tout juste de la Confédération suisse! C'est pourquoi nous engageons chaleureusement tous ceux qui le peuvent à apporter leur petite pierre à l'édifice que construisent actuellement les suffragistes suisses, en rappelant que notre journal ne demande qu'à transmettre au Comité suisse tous les dons que l'on voudra bien verser à son compte de chèques postaux N° 1. 943. (Prière d'ajouter au verso du coupon vert: *Pour la Pétition (Comité suisse)*.)

Il n'est sans doute pas inutile de répéter ici ce que nous avons déjà suggéré à ce sujet: c'est que le meilleur emploi pour le montant remboursé des parts de garantie de la Saffa, c'est la pétition! N'est-il pas précieux de pouvoir ainsi faire servir à plusieurs fins cet argent sur lequel beaucoup ne comptaient certainement plus? et combien seront aises de pouvoir venir en aide à la pétition sans bourse délier actuellement, et en utilisant ce qui était sorti de leur portemonnaie en 1927 ou 1926?...

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 1^{er} mars:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Foyer féminin 26, rue de Bourg, 20 h. 30: *Que répondre aux ennemis du suffrage féminin?* causerie par le Dr Muret. Séance consacrée à la pétition.

Samedi 2 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont 16 h. 30: *A travers l'Esthonie, la Lettonie et la Lithuanie*, causerie par M^{lle} L. van Eeghen, secrétaire correspondante du Conseil International des Femmes.

Lundi 4 mars:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Thé suffragiste. *Les logements économiques à Genève. L'initiative socialiste*: M. Ch. Burklin, député; le point de vue du Grand Conseil: M. A. Picot, avocat, député. Discussion.

Mardi 5 mars:

GENÈVE: Groupe de la Ville des Commissions féminines de Coopératrices. Salle de l'Union chrétienne de jeunes gens, rue Général-Dufour, 20 h. 30: *La nervosité chez l'enfant*, causerie par le Dr Henri Revilliod. — Revue coopérative.

Jeudi 7 mars:

GENÈVE: Station d'émission de Radio-Genève, 20 h. 15 à 20 h. 35: *Chronique d'intérêt féminin*, causerie par T.S.F. par M^{lle} Hélène Naville.

Vendredi 8 mars:

BERNE: Réunion privée des membres du Bureau de la Grande Commission de la Saffa.

Samedi 9 mars:

BERNE: Réunion du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Lundi 11 mars:

GENÈVE: Souper mensuel réservé aux membres du Soroptimist-Club de Genève.

Mercredi 13 mars:

GENÈVE: Athénée, 20 h. 30: Séance de lecture organisée par la Section de Lecture de l'Union des Femmes, avec le concours de M^{me} Nef-Lavater: *Poésies et poèmes en prose*: Baudelaire; *une petite fille à Paris*: M^{me} Nef-Lavater. (Entrée: 3 fr., droit des pauvres en plus.)

Jeudi 14 mars:

GENÈVE: Groupe du Petit-Saconnex des Commissions féminines de Coopératrices. Salle des Crêts, 20 h. 30: *Le lait*, causerie par M. Rossier, membre du Conseil d'administration de la S.C.S.C. — Revue coopérative.